CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E17550** **VALABLE JUSQU'AU** **19/01/2027**

ÉDITÉ LE 13/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1990

Raison sociale : ENTREPRISE GENERALE L'ENFANT SARL

Forme juridique : SARL

Capital : 50 000

15 RUE DE LA REPUBLIQUE
95400 VILLIERS-LE-BEL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE 353 573 561

Siret : 353 573 561 00019

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 02 0133250

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247002/001 520319

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247002/001 520319

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 01 39 90 05 89 **Fax :** 01 39 90 19 38

Portable :

Responsabilité légale :
PETIT OLIVIER GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet :

E-mail : contact@miroiterie-ege.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 320 718 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4711	Produits verriers (Technicité courante)	8	20/01/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/02/2026 11:41

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.